Journal 8 - 15 juin 2022.qxp_HO 6/8/22 4:33 AM Page 1

ENGLISH PAGES : 7,11

Kreyòl : Paj 6

HAITI OBSERVATEUR

Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York, cet hebdomadaire est édité par la société Haïti-Observateur Group, Inc.
www.haiti-observateur.ca
Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
New York: $1,00
Partout ailleurs : 1,50 $
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

VOL. LII, No. 23 ***New York*** *: Tel : (718) 812-2820;* • ***Montréal*** *(514) 321-6434;* • ***Port-au-Prince****: (011 509) 223-0785* • *Paris (33-1)43-63-28-10* ***8 - 15 juin 2022***

LES NUAGES D'UN SOULÈVEMENT S'AMMONCÈLENT EN HAÏTI

L'affaire Muscadin-Zo Pwason risque d'éclater

Ariel Henry retourne à un pays dangereusement divisé...

Par Léo Joseph

La crise d'insécurité entretenue par les gangs armés du sud de la capitale, qui divise le Grand Sud du reste du pays, est sur le point de déclencher une action politique contre le Premier ministre de facto. Ariel Henry regagnera Port-au-Prince, de retour du Sommet des Amériques, à Los Angeles, États-Unis, où l'attendent des citoyens enflammés contre la tendance à vouloir censurer le commissaire du gouvernement qui a fait exécuter un bandit membre du gang dirigé par Crisla ayant pour fief Village de Dieu.

De l'avis de plus d'un, le message de M. Henry, une déclaration catégorique, diffusée sur son compte Tweet, équivaut à une déclaration de guerre contre la grande majorité des Haïtiens, qui sympathisent avec Me Muscadin. Car, au lieu d'apaiser les

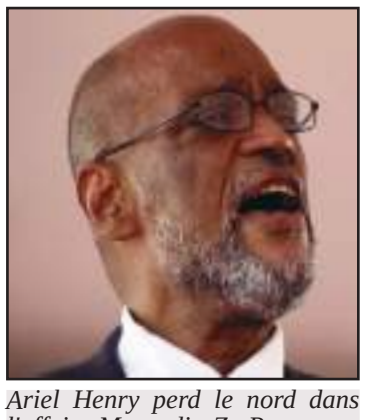

Ariel Henry perd le nord dans l'affaire-Muscadin-Zo Pwason.

voix qui s'élèvent pour appuyer le commissaire du gouvernement de Miragoâne, Jean Muscadin, elle a le potentiel d'avoir l'effet de l'huile sur le feu.

En effet, apparemment de Washington étant, la capitale américaine, où il séjournait en transit, en route pour Los Angeles, il a tweeté l'avis suivant : «*La justice consiste à agir selon la loi, suite à cette affaire qui s'oppose entre le CG Jean Ernest Muscadin et le citoyen paisible de Village de Dieu Elve St Jacques, le ministre de la justice va agir au plus vite pour le remplacer, la justice élève une nation* ».

L'affaire en question est née du commissaire du gouvernement de Miragoâne exécutant un criminel attitré membre du gang de Village de de Dieu dirigé par Crisla ayant à son actif de nombreux assassinats, détournements de véhicules et de camions, en sus de kidnappings individuels et en série. Zo Pwason, à l'instar de son allié Crisla, est connu comme un criminel patenté, que le gang dont il fait partie, à Village de Dieu, ont tué au moins trois policiers qui avaient été envoyés dans ce bidonville, dans le cadre d'une

L'avocat Samuel Madistin, une évaluation plus objective de l'affaire Muscadin-Zo Pwason à l'ordre du jour

descente contre les malfrats, le 12 mars 2021. Pris dans un piège qui avait été tendue, car avisés par une taupe plantée au sein de la PNH, de l'arrivée des policiers, ces membres de la PNH furent faits prisonniers et exécutés de sang-froid par les hommes de Crisla. Il y a fort à parier que Zo Pwason avait participé à l'exécution impitoyable de ces policiers.

Il est pour le moins scandaleux que le Premier ministre, chef hiérarchique de la PNH, puisse appeler un criminel endurci de l'acabit de Zo Pwason un « *paisible citoyen habitant Village de Dieu* ». D'ailleurs l'allure du tweet d'Ariel Henry adressant ses sympathies à l'égard de sa mémoire, alors qu'il donne l'impression de considérer le commissaire du gouvernement de Miragoâne comme un criminel. En tout cas, dans son tweet concernant

Suite en page 2

VERS LE DÉVELOPPEMENT DU GRAND SUD

Une idée qui avance à la faveur du blocage de Martissant

Un terminal pétrolier dans l'immédiat; un aéroport international à Aquin...

Par Léo Joseph

À quelque chose malheur est bon, dit l'adage. C'est la consolation des habitants du Grand Sud, totalement abandonné par le gouvernement central, mais encore davantage depuis que les gangs armés, qui occupent les communes sud de la capitale, y rendent impossible le trafic de véhicules. Des industriels et hommes d'affaires de cette région d'Haïti, notamment des Cayes, jugent

Pierre Léger, le plus grand exportateur d'huiles essentielles (de vetiver).

opportun de relancer le projet de créer les conditions pour rendre autonomes ces départements géographiques du pays. C'est le moment, pour commencer, de relancer les projets d'un port pétrolier et d'un aéroport international.

Dans une longue interview téléphonique avec l'industriel Pierre Léger, agronome de formation, fils authentique des

Suite en page 4

HAPPENINGS! *AN ANALYSIS*

Will the Haitian Prime Minister be truthful asking for help at the "Summit of the Americas"?

Ariel Henry calls criminal Zo Pwason a peaceful citizen.

By Raymond A. Joseph

Haitian de facto Prime Minister Ariel Henry was among the first to arrive in Los Angeles for the "Summit of the Americas" which officially opened on Monday (June 6). He's among the most anxious guests at this event which, according to the White House, President Joseph "Joe" Biden was to meet "the elected" heads of States of the

Continued on page 7

Journal 8 - 15 juin 2022.qxp_HO 6/8/22 4:33 AM Page 2

LES NUAGES D'UN SOULÈVEMENT S'AMMONCÈLENT EN HAÏTI

L'affaire Muscadin-Zo Pwason risque d'éclater

Ariel Henry retourne à un pays dangereusement divisé...

Suite de la page 1

l'affaire Muscadin-Zo Pwazon, Ariel Henry affiche carrément, et sans aucune gêne, son affinité avec les criminels qui terrorisent les citoyens. Dans ce cas, a-t-il sa place à la primature portant le double chapeau de Premier ministre de facto et de président de la République ?

Un cri de protestation général contre ceux qui montent au créneau contre Me Muscadin

Si Marie Yolenne Gilles, responsable de l'organisme de défense des droits de l'homme Fondasyon Je Klere (FJK), et l'avocat Samuel Madistin, également patron de cette même structure, ainsi que Me Danton Léger, ex-commissaire du gouvernement de Port-au-Prince, sont montés au créneau contre le chef du Parquet de Miragoâne (Me Muscadin), en revanche, les messages de solidarité à son endroit enflamment la toile.

En effet, une manifestation en signe d'appui à Jean Muscadin a été orchestré à Miragoâne et à laquelle ont participé des citoyens de toutes les couches sociales, y compris les responsables des CASECs et des ASECs. Les protestataires ont lancé des slogans élogieux concernant le commissaire du gouvernent lui disant que « *le peuple est avec vous* ».

De l'avis des observateurs, pratiquement toute la population de Miragoâne s'était mobilisée, ce lundi (6 juin), pour appuyer Me Muscadin, scandant le refrain « *Vive Jean Muscadin* ».

Cette mobilisation mise sur pied dans le département des Nippes a pour objectif d'exprimer la solidarité de ce département, à l'égard du commissaire du gouvernement de cette juridiction, Me Jean Muscadin, après que les responsables de l'organisation de défense des droits humains Fondasyon Je Klere eurent demandé sa révocation, dans une lettre adressée au ministre de la Justice de facto, Bertho/Berthau Dorcé, en sus de recommander une poursuite judiciaire à son encontre, et des dommages pour sa famille.

Au cours de la manifestation, organisée à Miragoâne, la foule a donné la réplique à la demande formulée dans la lettre de Marie Yolenne Gilles adressée à Bertho/Berthau Dorcé suggérant que des dommages soient versés à la famille de Zo Pwason. Aussi les protestataires ont-ils répondu en ces termes : « *Muscadin, le département des Nippes est à toi, fais-en ce que tu veux. Nous n'avons pas à dédommager les bandits. Ils doivent tous mourir* ».

Présent à cette manifestation,

Jean Muscadin en tenue de guerre contre les bandits.

Me Muscadin a déclaré, pour clore cet événement : « *Le département des Nippes restera toujours un tombeau pour les bandits* ». Une promesse, a-t-il précisé, qui tiendra tout le temps qu'il est en poste.

Les propos sur la mobilisation tenue à Miragoâne, le lundi 6 juin, ont été recueillis grâce à la collaboration du journaliste Marvens Sénèque.

Par ailleurs, aujourd'hui (lundi 6 juin), aux Gonaïves, des milliers de personnes sont descendues dans la rue, dans le cadre d'une protestation orchestrée par les représentants du « *Protocole d'entente nationale* » (PEN).

À point nommé, dans la mobilisation contre l'insécurité, fortement appuyée par le parti politique Ayiti Ann Aksyon (AAA), dont le leader, l'ex-sénateur Youri Latortue, s'est fait remarquer par ses prises de position critiquant sévèrement Ariel Henry, les manifestants ont lancé des slogans hostiles au pouvoir en place. Selon eux, après près d'un an, à la tête de l'administration du pays, l'équipe dirigée par Ariel Henry n'a rien fait pour le pays, n'a résolu aucun des problèmes cruciaux auxquels se trouve confrontée la nation. Ils ont également accusé M. Henry et ses proches collaborateurs de n'avoir mis sur pied aucune stratégie «*pour mettre fin aux activités des gangs* ».

Comme pour répondre à l'attitude de la primature, par rapport à l'affaire Muscadin Vs Zo Pwason, les protestataires ont dénoncé ce qu'ils qualifient d' « *insécurité d'État, le kidnapping, la misère et la mauvaise gouvernance* ». Pour toutes ces raisons, et bien d'autres encore, les protestataires pensent que la démission d'Ariel Henry est un passage obligé. Parce que, ont-tls souligné, le chef de facto « *se montre insensible aux douleurs et aux souffrances de la population* ».

Il faut souligner que les propos que le Dr Henry a émis dans son tweet concernant le commissaire du gouvernement de Miragoâne déclarant Zo Pwason un «*paisible citoyen* », qui a été exécuté par M. Muscadin, ne tardera pas à déclencher des réactions qui risquent de se traduire en manifestations vraiment hostiles au Premier ministre de facto.

Jean Muscadin a fait des Nippes le tombeau des bandits

Face à l'expression de solidarité, dirigée à son endroit, par la population de Miragoâne et des Nippes, Jean Muscadin s'est empressé de rassurer les membres de sa juridiction, quant à sa disposition inébranlable de faire de ce département un « *havre de sécurité* », comparé aux autres régions du pays, y compris la capitale, assujettis aux criminels.

Aux yeux de ces populations, le commissaire du gouvernement de Miragoâne a fait ses preuves, c'est, selon plus d'un « *un général qui a gagné ses épaulettes sur le champ de bataille* ».

En effet, selon les témoignages reçus de la performance de Jean Muscadin, au Parquet de Miragoâne, il a totalement « *nettoyé* » sa juridiction des malfrats qui s'y étaient installés et qui enlevaient le sommeil aux habitants. Non seulement il a mis en déroute ces hors-la-loi, il a fait des Nippes un « *no man's land* » pour les bandits. Discrètement, mais sûrement, les membres des gangs, qui voulaient élire domicile dans les Nippes, avaient fini par comprendre qu'ils gagneraient à trouver résidence ailleurs, ce département étant devenu un lieu hostile, dangereux même pour leur « *catégorie* ».

Comment Jean Muscadin a fait sa réputation d'ennemi des gangs

Marie Yolenne Gilles, mauvaise gestion de l'affaire Muscadin-Zo Pwason.

En effet, plusieurs membres de la communauté des Nippes, y compris des dignitaires de l'État et des policiers étaient tombés victimes des malfrats qui avaient établi leur fief dans ce département, faisant de la localité de Chalon, au nord de Miragoâne, leur quartier général. Les autorités avaient alors décidé de nommer un commissaire du genre « *grenn kraze* » pour contrer les criminels. Le choix était porté sur l'avocat Jean Ernest Muscadin, un homme de poigne, pour faire face au phénomène du grand banditisme.

Une fois intronisé, le nouveau commissaire du gouvernement a distribué le numéro de son téléphone personnel aux membres de la communauté leur disant de ne pas hésiter à lui téléphoner et à lui fournir des informations pertinentes, toutes les fois qu'ils se sentaient menacés. Les citoyens étaient avisés surtout de fournir des détails sur les cachettes des bandits, tout en leur recommandant de ne point faire économie de détails.

Grâce à sa stratégie de lutte contre l'insécurité, Me Muscadin était parvenu, en peu de temps, à libérer les Nippes des voyous qui rendaient la vie impossible aux citoyens. Point n'est donc besoin de dire à quel point sa popularité et son respect avaient grandi, au sein de la population nippoise. Ce qui a inspiré une chanson composée à son honneur, dont voici les paroles : « *Miragoâne a un seul maître et seigneur, il a pour nom Muscadin* ». Dans cette métropole du département des Nippes, on laisse croire que la chanson sur Muscadin a connu un « *succès fou* ».

De toute évidence, Ariel Henry est totalement déconnecté de la population haïtienne, une situation, selon plus d'un, due à ses relations de proximité avec les gangs armés. Mais il y a à se demander comment il va gérer le message qu'il a tweeté sur Jean Ernest Muscadin pendant qu'il était en voyage, aux États-Unis.

L.J.

Journal 8 - 15 juin 2022.qxp_HO 6/8/22 4:33 AM Page 3

NOUVELLES BRÈVES ET COMMENTAIRES

L'actualité en vrac

Massacre en série : Il est recommandé d'éviter les États-Unis

Suite au massacre perpétré, le 24 mai, à l'école secondaire d'Uvalde, au Texas, après celui à un supermarché de Buffalo, dans l'état de New York, le 14 mai, et celui au métro de New York, le 12 avril, et avant même d'une vingtaine au cours des deux dernières semaines, *Amnesty International* a mis en garde tout voyageur voulant visiter le pays de l'Oncle Sam.

Au Congrès américain, intervention émotionnelle de l'acteur Matthew McConoughey en faveur des lois sur le contrôle des armes à feu.

Dans un communiqué en date du 26 mai, cette organisation, dont le quartier général se trouve à Londres, en Angleterre, citant les États-Unis nommément, dit que *« Cet avis concernant les voyages est émis à la lumière du haut niveau de violence à l'arme à feu dans ce pays* ».

Et l'organisation des droits humains de préciser que nul n'est à l'abri des assassins dans ce pays, et qu'il faut faire montre de beaucoup de précaution et de bien planifier ses déplacements si on doit s'y rendre, afin de se protéger contre le pire. Elle recommande « *la vigilance en tout temps* », décourageant de fréquenter les endroits où il y a foule, tels que les événements culturels, les églises, les écoles, les grands centres d'achat, dit « *shopping malls* ». Le danger vous guette même au bar, à une boîte de nuit ou au casino.

C'est le cas de dire, que ce pays connaîtra une perte certaine dans son industrie touristique, il y a de fortes chances que beaucoup de gens vont se garder de s'y rendre. Car, l n'existe aucun lieu sacré aux États-Unis, pas même lieu où se tient le culte, où l'on devrait être de tout repos.

En effet, avant Uvalde, le dimanche 15 avril, c'est à l'église presbytérienne de Laguna Woods, au sud de la Californie que des fidèles taïwanais, surtout des retraités d'un certain âge, ont été attaqués, lors d'un banquet en plein jour. Bilan : un décès et cinq blessés. Et la veille, le samedi 14 mai, tel que déjà mentionné, des Noirs ont été pris pour cibles, à Buffalo, N.Y., par un jeune Blanc de 18 ans, qui a causé la mort d'une dizaine de personnes et blessé trois autres.

Depuis lors, c'est le bilan de massacres, ici et là. « *Gun Violence Archive* », une organisation qui tient à jour les archives sur ce phénomène macabre, a signalé que, du 24 mai au 1er juin, l'on a recensé 20 massacres. Quand on parle de « *massacre* », il s'agit de quatre (4) personnes, sans compter l'agresseur, à périr au cours d'une attaque.

Des actions prises, d'autres en perspective, pour contrôler les armes à feu

Dans l'état de New York, la gouverneure Kathy Hochul a annoncé, lundi dernier, 6 juin, que les armes de gros calibres, tel l'AR-15 utilisée dans les tueries à Uvalde et à Buffalo, par des jeunes de 18 ans, sont bannies. Aussi l'âge d'achat de ces engins a-t-il été révisé à 21 ans. Comme pour l'achat des boissons alcooliques et la cigarette, qui est interdit aux jeunes de 18 ans. Au total, lors d'une séance spéciale dans le Bronx, où étaient présents, entre autres, des parlementaires de l'état ainsi que le maire de Buffalo, la gouverneure a signé, lundi soir, 10 projets de loi relatifs au contrôle des armes à feu dans l'état de New York.

Au cours du week-end dernier, plus de 170 maires d'édiles de plusieurs états se sont réunis à Reno, au Nevada, se penchant sur un agenda dont le « *Mass Shooting Protocol* » attirait l'attention. Certes, les législatures de différents états se penchent sur la question des armes de gros calibres, qui ne devaient être de mise qu'au champ de bataille.

Après la fusillade, à Uvalde, au Texas, les familles des victimes en pleurs.

Mais la plupart des maires, surtout ceux dits « *rouges* », ou d'obédience républicaine, se disent « *frustrés* ». Car, bien qu'ils puissent prendre des mesures au niveau municipal, surtout en préparant la Police pour qu'elle puisse faire face aux attaques, ils critiquent les autorités à l'échelle étatique et fédérale qui traînent les pattes en ce qui concerne le contrôle des armes.

Hier soir, mardi, 7 juin, on a appris que le sénateur républicain, chef de cette minorité, au Sénat, Mitch McConnell, jusqu'à date réticent même à réviser l'âge à 21 ans, au lieu de 18, auquel on peut acheter des armes à feu de gros calibres, est sur le point de changer d'avis et de s'entendre avec les démocrates en vue du changement proposé par ces derniers.

Demain jour k pour le « Comité 6 janvier »

Dans le contexte de la violence déchaînée dans ce pays, demain, jeudi 9 juin, aura une importance capitale. Car, le « *Comité 6 janvier* » de la Chambre basse du Congrès américain, qui s'est penché, depuis des mois sur l'examen des différentes phases qui ont conduit à l'événement du 6 janvier 2021, qui visait à empêcher le transfert du pouvoir au président élu Joseph « Joe » Biden, débutera les séances publiques au cours desquelles la vérité devra jaillir quant par rapport au coup d'État de Donald Trump afin de garder le pouvoir à tout prix.

Déjà en circulation, les différentes communications entre de nombrex gens, y compris de hautes personnalités républicaines, avec Mark Meadows, chef de cabinet du président Trump, qui était toujours en fonction, exposent un plan bien ficelé visant à frustrer le grand public et à imposer ce dernier au pays. Il ressort que beaucoup de gens,

Suite en page 14

HAITI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

Journal 8 - 15 juin 2022.qxp_HO 6/8/22 4:33 AM Page 4

VERS LE DÉVELOPPEMENT DU GRAND SUD

Une idée qui avance à la faveur du blocage de Martissant

Un terminal pétrolier dans l'immédiat; un aéroport international à Aquin...

Suite de la page 1

Cayes et du Sud, il s'est lamenté de la présente situation du pays, mais du Grand Sud, en particulier. À cet égard, il passe pour un Nostradamus du 20e siècle. Il y a 20 ans, dit-il, il avait prédit ce que le pays est en train de vivre présentement.

En effet, dit M. Léger, il avait lancé la phrase suivante : «*Lorsque les résidents des bidonvilles quittent leurs tanières, Port-au-Prince deviendra semblable à Kingali* », en référence au génocide qui avait cours au Rwanda, en Afrique. Selon sa théorie, l'«*étranglement* » de la capitale par les bidonvilles, transformés en lieux de résidence des gangs, entre dans le cadre de leur stratégie de « *revanche* » sur la société port-au-princienne, accaparant toutes les ressources du pays et laissant pour compte les communautés des provinces.

Aussi explique-t-il, les jeunes, qui évoluent dans les quartiers défavorisés, devenus zones de non droit, ont émigré de la province. Privés d'éducation, sans métiers, donc sans emplois, vivant aussi de rapine ou se faisant engager comme laveurs d'autos ou cireurs de souliers, certains d'entre eux réduits aussi à essuyer les parebrises de véhicules, ils ont réalisé les possibilités offertes par l'arme à feu. Au fil des mois, ils ont fini par maîtriser l'engin meurtrier, au point d'en faire leur gagne-pain.

Petit à petit, l'oiseau faisant son nid, les jeunes désœuvrés, donnant dans le crime, de manière régulière, sont passés par toutes les étapes avant de devenir de véritables criminels, perpétrant assassinats à gage, vols à main armée, détournements de véhicules et kidnappings. Voilà Port-au-Prince à leur merci et les familles exposées à leurs attaques de plus en plus meurtrières. Timides au départ, les enlèvements contre rançons sont transformés en une véritable industrie qui semble recevoir ses consignes d'un commandement central. La manière d'opérer des bandits, leur accès à des armes sophistiquées de gros calibres et des munitions en abondance, en sus de leur effronterie dans leurs attaques constituent un vrai défi pour la Police. De telle sorte que certains quartiers de la capitale sont devenus des zones de non droit, quasiment pas de présence policière ni de services de l'État. Les habitants de ses quartiers sont laissés presque sous le contrôle des malfrats.

Depuis le 1er juin de l'année dernière, dans les communes de Matissant, de Carrefour et d'autres points plus au sud de Port-au-Prince, la guerre des gangs armés, s'entretuant et causant des victimes collatérales au sein des populations, a entraîné la fuite de plus de 20 000 personnes. Pire encore, il y a le détournement de véhicules privés, commerciaux et de transport en commun (autobus et camionnettes), dont les passagers sont kidnappés contre rançon et les marchandises détournés. La Nationale numéro 2, de Matissant à Merger, est strictement contrôlée par les gangs. Depuis juin de l'année dernière, le Grand Sud est coupé de la capitale, le 1er juin les bandits ayant célébré leur première année de contrôle complet de la zone. Plus de trafic entre les départements du Sud-Est, du Sud, de la Grand'Ande et des Nippes, en sus de trois villes et localités du département de l'Ouest n'ont plus accès par terre à Port-au-Prince.

Cela veut dire qu'il n'y a aucun moyen de faire aboutir les provisions alimentaires et d'autres denrées à la capitale, ni aux hommes d'affaires et entreprises de s'approvisionner. Ajoutées à tout cela, les calamités infligées au Grand Sud par le tremblement terre de meurtrier du 14 août 2021, toute la Presqu'île du Sud est en train de mourir. Face à l'indifférence, jointe à l'incompétence des dirigeants, les habitants du Grand Sud croient dur comme fer qu'ils ne peuvent compter que sur leurs propres forces, leurs propres ressources ainsi que sur leurs propres résolutions et détermination pour sauver leur portion de l'île. D'où l'intensification des efforts et l'obligation de peaufiner les stratégies de développement durable de la Presqu'île du Sud d'Haïti.

Un port sûr et un terminal pétrolier

Quand il s'agit de port, dans le Sud, Pierre Léger est encore l'homme sur qui peut compter cette région du pays. Grâce à sa détermination, à sa patience, ajoutées à son intelligence, il a fini par faire une réalité du projet de construction d'un port sûr dans le département du Sud.

En effet, il affirme avoir mené une véritable bataille avec les différents gouvernements qui se sont succédés au pouvoir, effectuant des « *rale-vini* » à n'en plus finir, sur une période de vingt-deux ans, avant que le port de Baie Dumesle, de Saint Louis du Sud, ne devienne fonctionnel, l'année dernière. Un succès attribué à la coopération qu'il a obtenu auprès de Jovenel Moïse, le seul président à prêter l'oreille à ses requêtes.

Le port le plus sûr de l'île, d'une profondeur de 18 mètres, en face du Canal de Panama, le dernier né des ports haïtiens, a tout ce qu'il faut pour accueillir les bateaux de fort tonnage. Les paquebots, qui jettent l'ancre au large, faute d'accommodation d'accueil dans d'autres ports, en Haïti, peuvent, sans problème, accoster le quai, au port de Baie Dumesle, rassure fermement Pierre Léger.

À la lumière de ces faits, ce nouveau port est naturellement bien pourvu pour recevoir les marchandises de toutes sortes destinées au Grand Sud, de Miragoâne à Jérémie et à destination des régions les plus reculées de la Presqu'île du Sud. Tel est l'objectif que poursuit M. Léger.

Le port de Baie Dumesle, bien en état de service, l'agronome et industriel Pierre Léger set met à l'œuvre, à sa planche de dessin, en vue de doter le nouveau port d'un terminal pétrolier, une nécessité pour les consommateurs du Grand Sud. Ces derniers sont confrontés à la pénurie d'essence quasi en permanence; ou bien se font gruger par des fournisseurs, à tous les niveaux, de la capitale, faisant fluctuer les prix de la gazoline à la pompe, de manière anarchique et imprévisible. Les automobilistes et camionneurs du Grand Sud sont donc prisonniers des caprices des gros potentats de Port-au-Prince imposant leurs prix de manière arbitraire aux hommes d'affaires et commerçants du Grand Sud.

Pierre Léger a avoué que cette démarche doit se poursuivre de manière continue, afin d'assurer l'implantation de ce terminal pétrolier dans le meilleur délai. Il dit ne pas ignorer l'obstacle majeur auquel les démarches en ce sens des hommes et femmes de la Presqu'île du Sud seront confrontées. Pour avoir fait, lui-même, la mauvaise expérience des Port-au-Princiens, alliés au pouvoir, « *faisant obstacle au développement de l'arrière-pays* », il n'est pas dupe quant à leur volonté de mettre les bâtons dans les roues de ce projet. Surtout, pense-t-il, les tenanciers de terminaux pétroliers, à la capitale, qui seraient privés du stockage des carburants destinés au Grand Sud, ne voient pas de bon œil la concrétisation de ce projet de terminal pétrolier. Il souhaite « *que Dieu me prête vie* », permettant sa concrétisation, à brève échéance; ou encore que les circonstances créées par les décideurs de Port-au-Prince ne l'obligent à mener une autre campagne de vingt ans pour atteindre cet objectif.

Un aéroport international à Aquin

Pierre Léger, réputé comme agronome, industriel et homme d'affaires hors du commun, est également doté de visions gigantesques. Dans le cadre du développement durable du Grand Sud, il inclut dans son plan d'action la création d'un aéroport international dans cette région du pays. Aussi se penche-t-il sur une étude déjà effectuée ayant fait choix de la ville d'Aquin comme lieu d'implantation de ces installations.

En effet, M. Léger se lamente du fait que l'aéroport Antoine Simon des Cayes, qui était désigné comme aérodrome international, soit abandonné par les décideurs de Port-au-Prince. Encore une fois, le démon anti-arrière-pays, œuvrant contre les provinces d'Haïti s'est retrouvé au rendez-vous.

L'équipe Martelly-Lamothe a détourné les fonds du Fonds Petro-Caribe, qui étaient destinés au financement de la construction de deux aéroports internationaux, aux Cayes et à l'île-à-Vache (en face de cette ville). Mais les chantiers se sont démobilisés et les compagnies étrangères qui étaient chargées de réaliser les travaux ont plié bagages. D'ailleurs, c'est au port de Saint-Louis que la compagnie dominicaine «*Estrella* » a embarqué ses équipements et machineries, aux fins de leur rapatriement en République dominicaine, suite à la décision de suspendre les travaux dans le Sud.

Pierre Léger expose les avantages de l'aéroport à Aquin, selon lui, un projet qui sera bénéfique à tout le Grand Sud. Il présente cette région du pays en tant que « *centre* » du Grand Sud. Selon lui, ces installations destinées au transport aérien serviront idéalement les communautés de la Presqu'île du Sud, de Miragoâne à Jérémie, en passant par les Cayes, ainsi que les régions qui en dépendent, du nord au sud, et de l'est à l'ouest. Même les villes de l'Ouest, situées au sud de Martissant, qui sont aussi à la merci des gangs armés de cette région, pourraient bénéficier des infrastructures du midi du pays.

Pierre Léger argue que, le Grand Sud, doté de son aéroport international et de son terminal pétrolier, les consommateurs feront l'acquisition des importations à meilleur marché; et les approvisionnements aléatoires en produits pétroliers deviendraient un mauvais souvenir.

Des projets devenus points de mire

Si ces projets occupant l'espace de développement du Grand Sud n'étaient qu'à la phase d'étude, la crise de transport occasionnée par les bandits de Martissant coupant la capitale de la Presqu'île du Sud font d'eux des points de mire dans le concept de développement de cette région. Pierre Léger laisse croire que les filles et fils de ces zones d'Haïti sont en plein, dans la réflexion, autour de l'aéroport international et du terminal pétrolier.

Un autre acteur politique des Cayes, qui requiert l'anonymat, pense, pour sa part, qu'il faut mettre des bouchées doubles, ou même triples, pour faire avancer le projet d'aéroport, car le danger que constitue Martissant pour le Grand Sud risque de devenir permanent.

Le même intéressé explique en disant que, si d'aventure les autorités nationales parviendraient à avoir raison des malfrats, la tentation de faire l'argent facile ne sera pas tout autant éliminée automatiquement. Ce qui pourrait donner lieu à d'autres pénuries de stocks, au détriment des régions du Grand Sud. Il pense que ces projets constituent la « *solution assurée* » de la crise sécuritaire dont est présentement victime la Presqu'île du Sud.

Pierre Léger attire aussi l'attention sur un autre facteur qui plaide en faveur de tels projets. Car, dit-il, le Grand Sud est la «*région paisible du pays* », offrant un environnement sécurisant et sécurisé aux affaires, au commerce et à l'industrie. Cette idée vaut son pesant d'or quand on sait que l'insécurité effarouche les investisseurs –haïtiens et étrangers. Des informations disponibles en ligne font état d'hommes d'affaires haïtiens investissant plus de USD 250 millions dans la République voisine.

Mais, le pouvoir en place peut être moins enclin à s'embarquer dans ces projets, en raison de la mentalité qui domine les décisions des dirigeants, par rapport au développement des provinces. D'aucuns pensent, notamment des citoyens du Grand Sud, que les membres du pouvoir central hésitent à opter pour des choix favorables aux provinces, parce qu'ils ne peuvent tirer leurs marrons du feu au cours des négociations des projets. Car trop souvent, ils négocient des pots de vin à leur profit, refusant de lever le petit doigt quand ces avantages ne sont pas au rendez-vous.

De toute évidence, Pierre Léger et toute l'équipe engagée dans ces projets avec lui se trouvent en face d'un véritable défi, par rapport à la coopération qu'ils devraient attendre des décideurs, à Port-au-Prince. Mais comme dit le proverbe, « *autres temps, autres mœurs* ». Il faut, contre tout espoir, souhaiter qu'une génération différente arrive au pouvoir, qui soit pleinement animée du désir de développer véritablement tous les coins et recoins d'Haïti. En résumé, faut-il rappeler que cette stratégie s'inscrit dans le cadre du concept de décentralisation d'Haïti, autrement dit le temps d'infirmer la boutade « *République de Port-au-Prince* ».

L.J.

Journal 8 - 15 juin 2022.qxp_HO 6/8/22 4:33 AM Page 5

Plaidoirie pour l'Histoire et la vérité

C'est sur ces mots d'Albert Camus, dans l'Homme Révolté : « Le jour ou le crime se pare des dépouilles de l'innocence, par un curieux hasard qui est propre à notre temps, c'est l'innocence qui est sommée de se justifier », qu'un groupe de citoyens jugent utile et nécessaire une telle plaidoirie, comme le titre le somme.

Ainsi est enclenché un long processus du politique (la réalité) d'immoler, sur l'autel de la démocratie, l'une de nos rares technocrates dont Ayiti est encore pourvue, puisque cette majorité la fuit comme la peste. Très bientôt, 7 juillet 2022, un an depuis que le président élu démocratiquement fut assassiné et la justice ayisyèn peine à faire entrevoir le bout du tunnel en ce sens. Malgré un rapport d'enquête de 122 pages de la Direction Centrale de la Police Judiciaire (DCPJ) où tous les assassins, directs ou indirects, conspirateurs et commanditaires du coup, sont déférés par-devant le juge d'instruction pour les suites judiciaires et légales nécessaires; un rapport du Federal Bureau of Investigation (FBI) où des présumés assassins sont ciblés; et le rapport du Juge d'Instruction Me Garry Aurélien, il faut retenir ceci :. Les trois (3) rapports n'indexent pas Mme Wendelle Coq Thellot, juge à la Cour de Cassation, comme éventuelle suspecte dans l'assassinat du président.

Qui est Mme Wendelle Coq Thellot ?

Un haut cadre de l'administration judiciaire, qui a gravi tous les échelons de la magistrature pour accéder au plus haut niveau de l'administration judiciaire du pays, comme Juge et Vice-Présidente de la Cour Cassation. Elle devient automatiquement, la Vice-Présidente du Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire (CSPJ). Une carrière sans faille, en termes d'éthique, de moralité et d'un professionnalisme irréprochable que le politique voulait chavirer d'un revers de main, comme un château de cartes.

Quand est-ce que tout cela a commencé ?

1) Par un arrêté du président Jovenel Moïse, en date du 8 Février 2021 mettant à la retraite Mme Wendelle Coq Thellot, juge de la Cour de Cassation. Or, selon l'article 177 de la Constitution de 1987 amendée : « Les juges de la Cour de Cassation, ceux des Cours d'Appel et des Tribunaux de Première Instance (TPI) sont inamovibles. Ils ne peuvent être destitués que pour forfaiture légalement prononcée ou suspendue qu'à la suite d'une inculpation. Ils ne peuvent être l'objet d'affectation nouvelle, sans leur consentement, même en cas de promotion. Il ne peut être mis fin à leur service durant leur mandat qu'en cas d'incapacité physique ou mentale permanente dument constatée ».

Juge Wendelle Coq-Thellot.

2) Vient ensuite l'accusation d'implication de Mme Wendelle Coq Thellot, où le Commissaire du Gouvernement a émis à son encontre un mandat d'amener, un avis de recherche, interdiction de quitter le pays :

a) Au cas où elle aurait été impliquée dans l'assassinat, vol à main armée sur la personne du président, quinze (15) jours après la commission de l'infraction, le Commissaire du Gouvernement n'a pas de provision légale pour émettre un mandat d'amener, un avis de recherche, ni même d'interdire de circuler contre elle ;

b) Vu son statut de juge à la Cour de Cassation, quoiqu'empêchée mais non destituée, selon l'esprit de l'article 177 de la Constitution de 1987 amendée, la juge ne pourrait être arrêtée, ni entendue, ni interdite de circuler à sa guise, par le tribunal de droit commun, sauf en cas de flagrance;

3) Interjetant appel des dites actions des pouvoirs politique et judiciaire, par ces motifs le Ministère Publique, représenté par Me CHERRY Fritz Gérard, Sub/commissaire du Gouvernement, près de la Cour d'Appel, requiert à la Cour d'accueillir favorablement l'appel de la Dame Wendelle Coq Thellot, mais empêchée, en la forme pour être interjetée dans la forme prévue par la loi, au fond d'infirmer l'ordonnance dont est appel, annuler le mandat d'amener, l'avis de recherche et l'interdiction de départ mis à l'encontre de la Juge Wendelle Coq Thellot, renvoie le Commissaire du Gouvernement à se conformer aux vœux de la loi; et ce sera droit. (Lu le 15 Novembre 2021 : Durin D. Junior, Président ; Dufrène Guillaume, Denise M. Papillon, Juges ; Fritz G. Cherry, MP).

Conclusion

Vu que Mme Wendelle Coq Thellot vit presque deux ans sans participation active de vie professionnelle, sociale et familiale et dans le maquis;

Vu que les décisions de justice n'ont rien à reprocher à Mme Wendelle Coq Thellot, Juge à la Cour de Cassation;

Vu qu'il est impératif que Mme Wendelle Coq Thellot reprenne sa vie normale, active et professionnelle;

Considérant que c'est injustice faite par l'État ayisyen à la dame Wendelle Coq Thellot;

Nous, les citoyens, signant cette plaidoirie pour l'histoire et la vérité, croyons faire œuvre utile, afin que personne n'en prétexte ignorance que Mme Wendelle Coq Thellot fut victime d'un complot d'État. Il est indéniable que l'État ayisyen, à travers ses représentants, de pourvoir à la sécurité de la victime, afin qu'elle se rende utile à la patrie, comme par le passé.

Journal 8 - 15 juin 2022.qxp_HO 6/8/22 4:33 AM Page 6

Kreyòl

GRENN PWONMENNEN

Apa li papa, finalman sanble msye konprann ! Si kesyon gang nan pa regle, anyen p ap regle ann Ayiti !

M ap mande si se youn rèv, si se youn bon zanj ki kase youn ti pawòl nan zòrèy Premye mimis la li t ap pale de ensekirite. Li menm pran kouraj li a 2 bra pou l pale de youn sitiyasyon ke nou gen lontan n ap pale de sa, san nou pa janm brinding ni. Kanmenm li pran prekosyon pou l pa kite gwo mo soti nan bouch li. Okòmansman, li pa pale de « *gang !* » Ni m pa tande mo « *kidnaping* » nan. Toutfwa se enteresan sa msye di yo.

M ap ban nou pawòl Premye Minis la nan youn diskou li te fè nan Lotèl Montana, jou jedi 2 jen an, lavèy li te pral kite peyi a. M pa konn kilès ki te ba l konsèy pou l fè sa, men san l pa di l klè jan mwen di l la, li fè konnen ke depi youn lane li chita nan Primati a, li pa vrèman fè anyen pou chanje sitiyasyon sekirite peyi a ki vin pi malouk pase jan l te ye anvan li te pran mayèt la.

Pa bliye, mezanmi, se pa ni semèn pase, ni youn mwa de sa, ke mesye a chita nan Primatin a. Se depi dat 20 jiyè 2021, mesyedam CORE Group la te pouse do Claude Joseph (Klod Jozèf), wete l kòm gwo chèf peyi a epi renmèt Doktè Ariel Henry (Aryèl Anri) tout pouvwa a. Le 20 jiyè ki pral vini, nan youn mwa e kèlke jou, pral fè l youn lane nan pòs la. Li pa renmèt anyen sou kesyon sekirite a. Okontrè, sa vin pi mal, de jou an jou. Epo pinga pèsonn pale avè l de bagay konsa.

Premye minis gen lapawòl

M ap ban nou, an franse, pawòl ki sot nan bouch Doktè Anri, ki okipe tou 2 pòs Egzekitif la, paske li pa sèlman Premye minis, men prezidan tou. Se tankou chèf Deta li envite nan konferans *Los Angeles la*, nevyèm « *Sommet des Amériques* » la, ki te fèt an premye nan dat 9 desanm 1994, lè prezidan Bill Clinton te fè l nan Miami a. Depi lè sa, se premye fwa *« Sommet »* a retounen ap fèt nan peyi isit.

Antouka, men sa Premye minis la di : *« Le dysfonctionnement des institutions, tels le Parlement, la Cour de Cassation, le CSPJ, les Collectivités territoriales, a de graves incidences sur la gouvernance démocratique. Les élections devront être organisées dans les meilleurs délais afin de*

Konmisè gouvènman Jan Miskaden.

remettre la direction des affaires du pays à des élus librement choisis par le peuple haïtien ».

Se pa mwen ki di, se Premye minis de fakto a ak pwòp bouch li, ki di anyen p ap mache, Ayiti pa youn demokrasi ankò, paske tout enstitisyon pou fè demokrasi a mache atè plat. Epi se depi lontan anvan l te pran mayèt la ke Jovenel Moïse (Jovnèl Moyiz), ki ansasinen jan nou konnen an, ki te kòmanse travay demantibile demokrasi a.

Epi Doktè Anri eksplike tou pouki sa anyen pa fèt depi l pran pouvwa a. Li di : *« Des groupes armés entravent la libre circulation des biens et des personnes. Le gouvernement est obligé de prendre le taureau par les cornes. Il s'active à décupler son énergie pour éradiquer ces groupes qui sèment le deuil et la désolation dans le pays. La Police Nationale d'Haïti est à pied d'œuvre. Néanmoins, les moyens demeurent largement insuffisants par rapport à l'ampleur des opérations à conduire. Il nous faut non seulement plus d'équipements, mais aussi la formation adaptée au contexte de ces opérations* ».

Anpil bagay ki pou fèt pou peyi a pran youn souf

Mezanmi, se anpil bagay ki pou fèt pou sitiyasyon an chanje, pou malere sispann kriye pou fanmi k ap tonbe anba bal ansasen. Epi Polis la pa gen sakilfo, ni li pa alawotè travay la. Li pa gen antrénman pou fè fas a « *gwoup ame* » yo. Se pa mwen ki di non, se Premye minis la ki pale.

Se kòmsi se kounnye a li fenk dekouvri tout bagay sa yo. Antouka, li pran anpil prekosyon pou l pa pale de *« gang »*. Li pa vle fè yo fache, paske mo ***« gang »*** nan pa fè bandi yo plezi. Se poutèt sa li pito pale de « *gwoup ame ki anpeche mounn sikile jansadwa* », ki anpeche konmès fèt jan sa te konn fèt. Kivedi, se youn peyi ki bloke nan men l depi anviwon youn lane. Poutan, sa pa t di l anyen. L ap byen mennen, fanmi l pa mennase.

Pou tout bagay vin nan plas yo, Premye minis la di fòk gen eleksyon. Se sa l toujou ap repete, se sèl bay youn prezidan pèp la chwazi nan eleksyon li pral renmèt pouvwa a. Konsa, msye pa vrèman gen okenn « Sen Mache Prese » nan dèyè l pou fè Lapolis fè travay li, regle kesyon

Chèf gang Krisla.

« *gwoup ame* » sa yo. Paske si yo arive regle kesyon an, li pral pèdi djòb li. Nèspa ke l di, li pral oblije renmèt pouvwa a lè pèp la chwazi youn prezidan, nan eleksyon ke li menm l ap òganize ?

Se poutèt sa, depi l monte opouvwa, li pa janm vrèman enterese fè anyen kont « *gwoup ame* » yo. Pi bèl egzanp nou gen sou kesyon an se gang, o, eskize m, mwen vle di « *gwoup ame* » yo, ki pran Matisan pou yo depi premye jou mwa jen lane pase. Vwala ke mèkredi pase, premye jen an, yo sot fete youn lane antan ke sèl chef ki fè e defè nan Matisan, la anba bouch pòtay Leogán, sou Wout (Route) nasyonal nimewo 2 a.

Kòm nou konnen se 4 depatman –Sid, Sidès, Grandans ak Nip — epi 3 vil nan Depatman Lwès la, Leogán, Grangwav ak Tivwav ki koupe ak kapital la ofisyèlman depi youn lane. Epi akòz gang yo, o non « *gwoup ame* » yo, bank pa fonksyonnen nan zòn nan. Sant Lasante ak anpil lòt biznis fèmen. Menm biwo Lapolis oblije fèmen tou, epi gang yo, o non « *gwoup ame* », di yo pa vle wè okenn polisye, ni okenn solda Lame jwèt yo a parèt pwent tèt yo nan Matisan.

Epi Premye Minis la oblije plwaye lògèy li — si l gen sa — flanke l nan pòch li. Vwala,

Aryèl Anri rele Zo Pwason sitwayen pezib.

mezanmi, se konsa bagay yo ye depi l pran pouvwa a. Nan 12 jou konsa, li pral gen 11 mwa depi dat 20 jiyè lane pase a lè l te pase pye aletriye monte chwal pouvwa li.

Èske se vre yo pral diskite kesyon ensekirite a nan Los Angeles ?

Alò ki sa k chanje ki fè, tou denkou, Doktè Anri ap pale ouvèteman de « ***gwoup ame »*** sa yo ? Atansyon, se pa ***gang*** non ! Okontrè, nan vandredi, anvan l kite Pòtoprens pou l al *Los Angeles* la li te pale youn ti sans pi klè. Li te di li pral diskite kesyon ensekirite a, swa an seyans prive, osnon an piblik. M ap bay li jan l te bay li a, an franse : « *Nous sommes en train de traiter avec les principaux partenaires en vue d'avoir les voies et moyens afin d'équiper nos forces de police pour faire face aux* ***gangs*** *qui, par des mécanismes illégaux, s'approvisionnent en armement de plus en plus dangereux* ». Apa li papa, men Premye Minis la resi itilize mo ***« gang »*** nan. San dout, paske li pral rankontre lòt mounn nan *« Sommet des Amériques »* la ki pral itilize mo a, e ki menm pral pale de ***« kidnaping »***, youn lòt mo ke nou pa tande nan bouch li, msye ap mete l *« au diapason »*, jan yo di pawòl la an franse.

N oblije kwè Doktè Anri lè l di : « *La délégation a inscrit des discussions avec des dirigeants de certains pays sur l'expertise, les techniques et les matériels préconisés pour rétablir l'ordre dans des concentrations urbaines occupées par des organisations criminelles* ». Se kòmsi msye vin aprann nan kisa l ye la a. Pa « *gwoup ame* » sèlman, men se *« gang »*, youn bann « *oganizasyon kriminèl* ». *Voilà mon homme!* Kounye a, m kòmanse konprann Premye Minis de fakto a.

Vwala ke se lè l konnen li pral rankontre ak ofisyèl etranje, youn bann Blan pami yo, ke l pran kesyon ensekirite lakay la oserye. Poutan, depi dat 8 septanm lane pase, mwen te lanse slogan an nan **Grenn Pwonmennen** an : « *Toutotan kesyon gang nan pa regle, anyen p ap regle ann Ayiti* ». Epi, se prèske chak semèn mwen t ap repete sa. Okontrè, gen zanmi ki te mande m kilè m ap fini ak pawòl « *Toutotan* » sa a? Mwen toujou reponn : « *Lè sa regle !* »

Èske sa vle di se youn lòt Aryèl Anri ki pral debake Pòtoprens lè l tounen sot *Los Angeles* apre « *Sommet des Amériques* » la fini nan dat 10 jen an, kivedi vandredi ? San dout li pral ateri Pòtoprens nan samdi. Asireman, l ap mande Lapolis pou pran « *toutes les mesures appropriées* » pou pwoteksyon l.

Paske si m byen konprann jan bagay yo ap dewoule kounnye a, se pral « *la guerre ouverte contre les groupes armés* » pou n pa di kont *« gang kriminèl »* ki lakòz tout mounn ki mouri yo, ki kite youn bann lòt dlo nan je ! Epi se konsa m tande Ti Chal k ap di : Kivedi, se nan bonswa danm nan Aryèl Anri resi vin wè limyè a ? M espere twò ta pa bare l !

TiRenm/
Grenn Pwonmennen

Ale nan paj 14

Journal 8 - 15 juin 2022.qxp_HO 6/8/22 4:33 AM Page 7

HAPPENINGS!

Continued from page 1

Hemisphere. Since Friday evening (June 2), he was in town because the Haitian ambassador to the United States, Bocchit Edmond, had posted on Facebook that he was there to welcome the Prime Minister and his large delegation of about 30, according to a reporting. Other invited guests began to arrive Monday, and others are expected Tuesday. The host, President Biden, is scheduled to arrive today (Wednesday, June 8.)

One wonders whether the Prime Minister already has met privately with some individuals with whom, he said, he would be discussing the situation in his country? Has he explained while he hasn't done anything since assuming power last July 20, to counteract the gangs who have caused death and desolation in Haiti and are now in control of large swaths of the land?

Unusual for him, he finally admitted publicly that he's besieged by what he calls "armed groups," avoiding insulting them by calling them violent gangs. However, that's what they are and they've kept expanding their control in Haiti, beginning with the seizure, June 1, 2021, of the Martissant suburb, south of the capital of Port-au-Prince. By that action, the gangs have isolated more than one third of the country, the area called "The Greater South," from the capital. That's been so, for a full year, as of June 1, when the bandits celebrated their first anniversary of controlling areas where police officers and soldiers of the puny Haitian Armed Forces are forbidden. Banks and businesses have had to close as well as the health center of *"Médecins Sans Frontières,"* the French group "Doctors without Borders." Of course, the Police station was among one of the first.

Unusual candor on the part of the Prime Minister

On the eve of his departure for Los Angeles, Prime Minister Henry held a conference at the Montana Hotel in Port-au-Prince during which he made some damning admissions. *"There's a dysfunction of the institutions,"* he said, including *"Parliament, Supreme Court, the Superior Court of the Judiciary Police, and the Territorial collectivities."*

However, he didn't spell it out, a means that democracy has been put on hold in Haiti. He can blame his predecessor for that, because the sacking of democracy began long before he came on the scene, while the slain de facto Haitian President Jovenel Moïse was setting up his dictatorial rule, albeit with full support from the international community.

The vaunted "Banana Man" had failed to organize timely elections to renew the mandates of legislators in the whole Lower House. He also engineered the dislocation of two thirds of the Senate, when singlehandedly he fired 10 Senators at a time that the mandate of 10 others had expired. Now there are only 10 active members of the Senate from 30, therefore unable to have a quorum to discuss anything substantive or enact any laws. Also, all those in charge of the "Territorial collectivities," that is the local authorities, including mayoralties and rural executives and legislators called ASEC and CASEC, had

Lawyer Samuel Madistin also calls for the remobal of Government Prosecutor Jean Muscadin.

been agents of the president who named them. Now they operate as agents of the Prime Minister, himself illegally in power.

The "armed groups" blamed for a stymied Prime Minister

Again, unusual for him, Ariel Henry, the neurosurgeon who exercises authority as president and prime minister, admits publicly why he hasn't accomplished anything in Haiti since July 20 of last year when he assumed power. *"Armed groups inhibit freedom of circulation of goods and of people,"* he said, nonchalantly, while he asserts, *"the government must take the bull by the horns."* After a whole year doing nothing, now *"the government is spending 10 times more energy to eradicate these groups that cause so many deaths and desolation."* So said Dr. Henry.

No doubt, in preparation for what he'll be requesting of those who may decide to help him in keeping democracy in abeyance in Haiti, he mentioned, *"the National Police is in action. However, the means [at their disposal] are insufficient, considering the extent of the operations that must be undertaken. There's not only need of more – and better—equipment, but also of proper training, as needed, in the context of the operations."*

Showing some boldness, the Prime Minister decided he has nothing to lose by stopping the tiptoeing and tell it like it is. He managed to call the ***"armed groups"*** by their real names, as he denounced their nefarious actions. *"We're now dealing with our principal partners to have ways and means to equip our police forces in such a way to face the* ***gangs*** *who, through illegal mechanisms, armed themselves so dangerously."* He added: *"The delegation [to the Summit] will have discussion with leaders of certain countries concerning the expertise, the techniques and needed material to reestablish order in the urban zones occupied by the* ***criminal organizations."***

Is there really a new resolve on the part of the Prime Minister?

There we go, Ariel Henry, who apparently had a gentleman sort of agreement with the gangs, as some analysts have said, seems to be on the verge of declaring war against them, as he calls them by their names: the ***"criminal gangs,"*** which cause so much harm and create such an atmosphere of insecurity that he can't hold the "elections" he mentions all the time. For, repeatedly, he has said that he will turn power over only to *"the choice of the people through free elections."*

Which makes one wonder whether the gangs have not been his indirect allies. For, the longer they succeed in fanning the flames of chaos, the better it is for the Prime Minister who, all will agree, cannot organize free and fair elections in such an atmosphere. Thus, he remains in power indefinitely, with the support of the self-styled "Core Group" of Western ambassadors in Port-au-Prince, those of Brazil, Canada, France, Germany, Spain, United States, and the representatives of the European Union, of the Organization of American States, and of the United Nations.

At this point, we are waiting to see whether, on his return to Port-au-Prince, this weekend from the "Summit of the Americas," Dr. Henry, emboldened with the help and advice from his newfound allies, will declare total war against the ***"violent criminal gangs"*** with whom he's been cohabiting during a whole year in office, with his power greatly reduced and his movement constrained.

The Prime Minister praises a slain gang leader while blaming a government prosecutor for his death

Before he lands in Port-au-Prince this weekend, coming from a weeklong absence in Los Angeles, Ariel Henry has taken side in the people's declared war against the gangs.

On his twitter account *"Dr Ariel@DrArielHenry,* we read on Monday, June 6, the following, in French: *« La justice consiste à agir selon la loi, suite à cette affaire qui s'oppose entre le CG Jean Ernest Muscadin et le citoyen paisible de village de dieu Elve St Jacques, le ministre de la justice va agir au plus vite pour le remplacer, la justice élève une nation. »*

(Our own translation: *« Justice consists in acting according to the law, concerning this affair opposing Government Prosecutor Jean Ernest Muscadin to the peaceful citizen of Village de Dieu (God's Village) Elvé St. Jacques, the Justice Minister will take quick action to replace him, for Justice exalts a nation."*

Before I comment on this tweet, I recommend the reading of the Editorials, in French and English, on pages 10 and 11, for the full background of the situation and the circumstances surrounding this tweet. It's unheard of that a Prime Minister, who seems impervious to various massacres of the population, to act so quickly, taking a favorable stand for a *"peaceful citizen"* against a government prose-

Marie Yolenne Gilles.

cutor that must be *"replaced"* immediately for his unlawful act of having a gang member executed publicly.

Haiti, a lawless country, where Justice doesn't apply

Reportedly, the government prosecutor, Jean Ernest Muscadin, who publicly ordered the execution of the "peaceful citizen" Saint Jacques, has become an instant hero throughout Haiti and in the Haitian Diaspora. He's seen as a latter day "savior" who will deliver them from the claws of the bandits that have caused so much death and desolation in the land. The postings on social media applaud him for saying that *"the Nippes region will serve as cemetery for the gangs."*

Interestingly, Prime Minister Henry considers Elvé (Elvain) Saint Jacques, of "God's Village" a "peaceful citizen." Is it because he resides in a place with such a lofty name? That this "peaceful citizen" is the the right hand of the feared gang leader Crisla doesn't count. For the record, this Crisla, has conducted numerous massacres against the population, even policemen haven't been spared.

As Mr. Muscadin declared, this "peaceful citizen" of "God's Village," originally from Fond des Nègres, a district in his jurisdiction, had called him to say he had come "to avenge" one of his comrades who was killed by the men of the prosecutor during a confrontation. Not waiting to be the victim, the prosecutor assembled a team of policemen who accompanied him and took the fight to the bandit. Thus, was this gang member he made a public example of what will happen to all bandits who dare set foot in his jurisdiction. He went further, declaring: "The Nippes department will become the cemetery of gangs."

A full anti-gang campaign unleashed

The social media are swamped with statements in support of Prosecutor Muscadin who's being acclaimed as a hero. And others, including the government prosecutor in Cayes, swear to follow his example. For example, a statement making the rounds on social media tells it all: ***"With Ronald Richemond, Esq., Cayes will not become another Martissant."*** That's the suburb south of Port-au-Prince under gang rule sine June 1st of last year. As previously mentioned, that has affected four departments, as Haiti's mini states are called, that have been isolated from the capital for the past year.

Some people take exception with Prosecutor Muscadin, who is said to have acted unlawfully. Among them, Marie Yolette Gilles of *Foundation Je Klere* (FJK) or "Bright Eyes Foundation," who asks not only for the dismissal of the prosecutor, but that reparations be paid to the family of the slain bandit. But another defender of human rights, Pierre Espérance, of the National Network of Defense of Human Rights (French acronym RNDDH), has been more muted, asking that *"there be an investigation of what happened."*

To be noted, the Minister of Justice, Bertho Dorcé, that Prime Minister Henry said will act speedily to "replace" Prosecutor Muscadin is himself an old jailbird. When he was named to the post last September, the *Haiti-Observateur* published an article in which his past was unearthed, including his jail stint in 1997 for his involvement with some drug dealers in Aquin, then under his jurisdiction while he was top judge, in Miragoâne, of all places. That's the second capital, along with Anse-à-Veau, of the Nippes department, the same city from which Mr. Muscadin is now operating.

The lines are being drawn in Haiti, and they have nothing to do with those who are pro- and anti-justice. It has to do with pro- and anti-gangs. By all and any means, the great majority of the Haitian people supports Jean Ernest Muscadin against those in power, obviously in cahoots with the gangs, and others favoring fair judicial procedures. Ariel Henry comes across as a hypocrite when he told his newfound friends at the "Summit of the Americas" that he needs their help to defeat the gangs in Haiti.

As it is, the Prime Minister is to blame for not having dealt with the gangs during the full year he's been in power. He allowed the situation to deteriorate to such a point that extra judicial measures are being applied at local levels to read the bandits by any means possible. And with the rise of the Muscadins all over against the bandits, new Haitians leaders are emerging. Undoubtedly, from among them, the people will choose their new President, who will tap a Prime Minister, also from those who want to reestablish justice and security in Haiti.

RAJ
8 June 2022
raljo31@yahoo.com

Journal 8 - 15 juin 2022.qxp_HO 6/8/22 4:33 AM Page 8

LIVRES en folie
28 ÉDITIONS
DU 13 AU 19 JUIN 2022
Vente online
www.livresenfolie.com
ÉDITIONS HENRI DESCHAMPS
Auteur : Eddy Cavé
Titre du livre
Haïti : Extermination des Pères fondateurs et Pratiques d'exclusion

VAKSEN YO RAPWOCHE NOU
Vaksinasyon pwoteje ou pou w pa vin malad grav ak COVID-19.
PRAN VAKSEN EPI RETE AJOU AVÈK RAPÈL OU YO.
Pou jwenn yon kote k ap bay vaksen, ale sou nyc.gov/vaccinefinder oswa rele 877-829-4692.
NYC VACCINE FOR ALL: SAFE, FREE, EASY
NYC Health
Eric L. Adams Majèstè
Ashwin Vasan, MD, PhD Mèsèn Komisyon

Journal 8 - 15 juin 2022.qxp_HO 6/8/22 4:34 AM Page 9

Lekòl Leta NYC

pale lang ou pale a

Mande sèvis lang nan lekòl kote pitit ou ye a!

Pou plis enfòmasyon oswa pou bay opinyon w sou sèvis lang:

schools.nyc.gov/Hello

NYC Department of Education

Translation and Interpretation Unit

Journal 8 - 15 juin 2022.qxp_HO 6/8/22 4:34 AM Page 10

ÉDITORIAL

Me Jean Muscadin vs *Zo Pwason* : Le problème attaqué par le mauvais bout

L'affaire impliquant le commissaire du gouvernement de Miragoâne, Jean Ernest Muscadin, et le bandit de Village de Dieu *Zo Pwason* déclenche une vague de réactions traduisant l'état du pays, à l'ère de l'insécurité généralisée. En attendant que d'autres voix s'ajoutent à celles déjà entendues, il y a lieu de constater à quel point la grande majorité des citoyens attend une action décisive du pouvoir, afin d'en finir définitivement avec les gangs armés. Mais l'intervention de l'organisme de défense des droits de l'homme « *Fondasyon Je Klere* » (FJK) appelant à la révocation de l'homme de droit et à la poursuite judiciaire contre lui, ajouté à la tendance du pouvoir à l'écouter, suggèrent que le problème est attaqué par le mauvais bout.

Tout d'abord, pour l'édification de tout un chacun, mettons la question dans son contexte. Le bandit Elvain Saint-Jacques, plus connu sous son sobriquet « Zo Pwason », bras droit de Crisla, lui-même chef du gang de Village de Dieu, ayant personnellement à son actif de nombreux assassinats, se retrouve à Fonds-des-Nègres, qui relève de Miragoâne. Cette bande armée criminelle, dont il fait partie, impose sa volonté dans ce bidonville, situé au sud de la capitale. Gang armé, il s'inscrit en allié de ceux dirigés par Ti-Lapli et Izo, dont les affrontements, au mois de juin, l'année dernière, a donné lieu à l'isolement de quatre départements de la capitale du pays.

Les gangs armés, qui ont établi leur hégémonie sur les communes situées au sud de la capitale, tout au long de la Nationale numéro 2, ont obligé les forces de Police à abandonner leurs commissariats, empêchant la circulation normale de véhicules venant du Grand Sud (département du Sud-Est, du Sud, de la Grand'Anse, des Nippes et d'une partie de l'Ouest). Ces guerres des gangs se sont soldées par le déplacement de plus de 20 000 personnes, l'assassinat d'au moins une trentaine d'autres, ainsi que des dizaines de maisons incendiées. Les premiers affrontements des gangs, en juin 2021, continuent périodiquement prolongeant la liste des victimes, en sus de personnes prises en otages, individuellement ou en série, par le détournement de véhicules osant encore assurer le transport en commun.

Les membres de gangs détenteurs d'armes illégales, majoritairement originaires des provinces, installés dans les bidonvilles, qui étranglent démographiquement la capitale, mais aussi, progressivement, dans les villes de province, ont trouvé les moyens de s'enrichir. Faute d'éducation et de profession, ils avaient, au début, recours au braquage et vol à main armé, avant de se livrer aux assassinats commandités et aux kidnappings contre rançon. Une fois de telles compétences découvertes par des politiciens et hommes d'affaires à instinct criminel, les gangs armés, pourvus copieusement en armes et munitions mettent la Police en situation d'infériorité, favorisant l'installation effective et permanente de l'insécurité. Dans de telles conditions, le pouvoir se fait collaborateur des gangs armés dont il protège les intérêts, par le biais des institutions du pays. Les décideurs du pays ainsi assujettis aux criminels, les citoyens sont aussi à la merci de ces derniers. Voilà le climat sécuritaire d'Haïti au moment où s'est produite l'affaire Muscadin.

Si le déplacement des citoyens est limité, à l'intérieur de leur propre pays, en raison de la menace des malfrats, ces derniers circulent librement, à l'échelle nationale, rendant visite à leurs communes ou sections rurales d'origine. Une telle tournée a amené *Zo Pwason* à Fond-des-Nègres, son patelin, juridiction relevant de Miragoâne, ayant pour commissaire du gouvernement Me Muscadin. Il semble que ce dernier ait téléphoné au commissaire du gouvernement l'informant qu'il était venu se venger d'un allié qui avait trouvé la mort lors d'un affrontement avec lui et ses hommes. Informé de la présence de ce bandit, M. Muscadin a mené une opération, qui s'est soldée par la capture de *Zo Pwason*.

Pour le reste, il semble qu'une vidéo visionnée sur les réseaux sociaux montre une scène d'exécution de *Zo Pwason*, sous l'ordre du chef du Parquet de cette ville. Voilà l'incident évoqué dans une lettre de FJK adressée au ministre de la Justice demandant la mise en disponibilité de M. Muscadin, avant qu'il ne soit régulièrement poursuivi en justice. De surcroît, l'organisme de droits humains requiert que soit dédommagée la famille du criminel.

Signalons que certains s'opposent aux recommandations de la FJK, notamment celle revendiquant des indemnités aux parents de *Zo Pwason*. Car, arguent-t-ils, les assassins, kidnappeurs et autres criminels attaquant les populations haïtiennes continuent de courir en toute impunité; personne, raisonnent-t-ils encore, n'a jamais évoqué la question de dommages en leur faveur ou en faveur de leurs familles.

Bien que les autorités tardent à émettre de communiqué, fixant leur position dans ce dossier, leurs premières réactions connues, notamment, la convocation de Jean Ernest Muscadin, par le ministère de la Justice, à Port-au-Prince, et la sanction des policiers ayant participé, aux côtés de Me Muscadin, à l'opération contre le malfrat, donnent une idée de leur intention. On ne peut oublier que le statut de repris de justice du ministre de la Justice, Bertho/ Bertaud Dorcé. Il a fait la prison en 1997 pour son implication dans un dossier de drogue, à Aquin, plus au sud de Fond des Nègres juridiction relevant de l'autorité de M. Muscadin. Après toutes ces années, le passé de M. Dorcé semble le poursuivre, le prédisposant à infliger une punition à M. Muscadin, dans l'idée de protéger le bandit, même au-delà de la tombe.

Dans le cadre des recommandations de JKL, les dirigeants du pays attaquent le problème par le mauvais bout. Ils feignent ne pas comprendre qu'Haïti se trouve dans une situation de suspension de fait de la constitution et d'absence de gouvernement, favorisées par la mal gouvernance délibérément entretenue par les dirigeants eux-mêmes.

Tout en reconnaissant le bien fondé des revendications de Fondasyon Je Klere visant à prévenir l'« *officialisation* » des représailles, de manière unilatérale et en dehors de la loi, il faut aussi bien tenir compte de la situation sécuritaire du pays. Les lois sont créées, afin de sévir contre les délinquants, mais aussi dans le but d'éviter les dérives des justiciers, d'écarter la tendance aux dérives qui sommeillent dans chaque individu. Dans l'affaire Jean Ernest Muscadin vs. *Zo Pwason*, un cas inédit dans l'histoire de la justice haïtienne gérant la criminalité multiforme imposée impunément aux citoyens, l'État doit se donner des moyens exceptionnels pour avancer. Cela est d'autant plus évident que les réactions des citoyens, face à cette situation, mettent en évidence une écrasante majorité prenant fait et cause pour le commissaire du gouvernement de Miragoâne.

Cette attitude de la majorité des Haïtiens, tant ceux au pays qu'en diaspora, s'explique par le fait que victimes des gangs armés, et littéralement abandonnés par les autorités affichant des affinités plutôt avec ces derniers, les citoyens croient trouver un « *sauveur* » en Me Muscadin. Face à l'indifférence du pouvoir, doublée de l'infériorité en armes et munitions de la Police nationale, par rapport aux criminels, la population haïtienne est encore plus exposée à leurs caprices. Dans ce cas, il faut s'attendre à l'émergence d'autres Jean Ernest Muscadin, nécessité faisant loi. Déjà cette idée prend corps, car un autre tombeur des gangs armés s'annonce, en la personne du commissaire du gouvernement des Cayes, Ronald Richemond. D'ores et déjà, circule sur les réseaux sociaux une affiche libellé « ***Avec Me Ronald Richemond, Les Cayes ne changera pas en Martissant*** ».

De toute évidence, l'équipe de facto, à la tête du pays, privée de compétence et sans programme administratif, se rabat uniquement, à la lettre, sur les recommandations de FJK, sans y apporter un tantinet de modification. C'est attaquer le problème par le mauvais bout. Indiscutablement, la solution de la crise soulevée par le dossier Muscadin-*Zo Pwason* passe nécessairement par l'élimination totale des gangs armés. Il est impératif de ramener la situation sécuritaire du pays à sa condition originale, telle qu'établie par la Constitution décrivant le contexte opérationnel du commissaire du gouvernement. De toute évidence, dans ses réactions affichées par la majorité des Haïtiens, elle demande l'action musclée des autorités pour résoudre le problème de l'insécurité créé par les bandits.

Le danger qui guette le pays, celui que personne ne voit, ne veut signaler ou feint de ne pas voir, est celui d'un soulèvement général. Avec des commissaires du gouvernement disposés à imiter Jean Ernest Muscadin, des policiers prêts à se ranger derrière son leadership, en sus de la majorité du peuple haïtien exigeant l'élimination des gangs armés, Ariel Henry et ses collaborateurs risquent d'être débordés.

Le phénomène Muscadin, potentiellement appelé à se répéter, dans les différentes juridictions d'Haïti, en appelle à des décisions du pouvoir en place, qui risque de ne pas se montrer à la hauteur de la tâche. Il reste à souhaiter que les femmes et hommes qui le composent décident, cette fois, de changer leur fusil d'épaule. Si Jovenel Moïse a pu survivre la mobilisation « *pays lock* », rien n'autorise à croire que le Premier ministre de facto Ariel Henry et son équipe puissent sortir indemne d'un soulèvement général contre l'insécurité.

HAITI OBSERVATEUR
Haiti Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6235TEL (718) 812-2820
SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Journal 8 - 15 juin 2022.qxp_HO 6/8/22 4:34 AM Page 11

EDITORIAL

Jean Muscadin vs. Zo Pwason: Wrong approach to the problem

The case involving the Government Prosecutor of Miragoâne, Jean Ernest Muscadin, and the Village de Dieu (Village of God) bandit *Zo Pwason* has triggered a wave of reactions reflecting the mood of the country in this era of generalized insecurity. While waiting for other voices to be added to those already heard, it is clear that the vast majority of the citizens are clamoring for decisive action from the authorities who, they expect to deal a fatal blow to the gangs, wiping them out. But the intervention of the human rights organization "Fondasyon Je Klere" (FJK), *Foundation Bright Eyes*, calling for the dismissal of the lawman and his team denotes a tendency on the part of the government lending an ear to the position of the human rights organization. That, we suggest, is a wrong approach to the problem.

First, for the edification of all, let's put the issue in context. The bandit Elvain Saint-Jacques, better known by his nickname of *"Zo Pwason"* (Fish Bone), was discovered to be in Fond-des-Nègres, which is under the legal jurisdiction of Miragoâne. It should be pointed out that *Zo Poisson* is Crisla's right-hand man, himself the leader of the *Village de Dieu* gang, who has personally committed numerous murders. The criminal gang, of which he is a member, imposes its will on the citizens in various slums south of the capital. His organization is allied to those led by *Ti-Lapli* and *Izo*, whose clashes in June of last year have led to the isolation of four geographical departments from the capital.

Having established their hegemony over the communities south of the capital, all along National Highway No. 2, those gangs have forced the Police to abandon their stations and have prevented normal circulation of vehicles between the capital and Haiti's Greater South, including these departments: South, Southeast, Grand'Anse, and Nippes, as well as to parts of the West. The wars of these gangs have resulted in the displacement of some 20,000 people, the assassination of at least 30 others, and the burning of dozens of houses. The first clashes, that began in the first days of June 2021, continue periodically, extending the list of victims. Moreover, some people are taken hostage, whether individually or in groups, especially when buses are hijacked with all passengers on board. Needless to say, this greatly hampers the transportation industry.

Gang members, armed with illegal weapons, having come to Port-au-Prince mainly from the provinces, settled in the slums surrounding the capital. Progressively, they fanned out into other cities to carry out their operations and getting rich in the process. Lacking education and good professional skills, they initially resorted to simple robberies, graduating to armed robberies. Then they've become professional assassins who are commissioned with more sophisticated assignments of kidnapping for ransom. With such skills those assassins become allies of corrupt politicians and criminally inclined businessmen who discover them. Thus, are they copiously supplied with weapons and ammunition, to the point that they surpass the police as far as firepower is concerned, providing for a permanent state of insecurity. In no time flat, the government finds itself collaborating with the armed gangs, the interests of whom are protected by the country's institutions. In the process, Haiti's decision-makers are subjected to the whims of the criminals, and the citizens are left at the mercy of the latter. It is in this climate of general insecurity that one must consider the Muscadin phenomenon.

It is unheard of that the citizens are limited within their own country as to where they can go, due to the threat of the criminals who, themselves, can circulate freely, nationwide, visiting their original communities, even going to the rural sections from which they came. It is in that context that *Zo Pwason* found himself in Fond-des-Nègres, his hometown, which is under the jurisdiction of Miragoâne, the commissioner of which is Mr. Muscadin. Apparently, the thug had phoned the local government prosecutor to inform him that he had come to avenge one of his allies who had died during a confrontation with the prosecutor and his men. Informed of the bandit's presence in the vicinity, Muscadin led an operation, which resulted in the capture of *Zo Pwason.*

For the rest, it seems that a video viewed on social networks shows a scene of execution of *Zo Pwason*, under the order of the chief prosecutor of the city. This is the incident referred to in a letter from FJK to the Minister of Justice requesting that Mr. Muscadin be laid off before facing regular prosecution. In addition, the human rights organization calls for compensation to the family of the criminal.

That has caused an outcry. Some people are opposed to the recommendations of the FJK, particularly that of demanding compensation for the relatives of *Zo Pwason.* Because, they argue, the assassins, kidnappers and other criminals, who have subjected the Haitian people to a reign of unlimited terror, continue to move about in all impunity. They ask whether anyone has ever been so much in favor of the victimized citizens to raise the issue of damages to their families.

Although the authorities are still slow to issue a communiqué to state their position in this case, their first known reactions are troubling. For example, Jean Ernest Muscadin has been summoned by the Ministry of Justice in Port-au-Prince. The police officers who had accompanied Mr. Muscadin during the operation against the thug have been sanctioned. What are we to expect next? Moreover, the Justice Minister, Bertho/Bertaud Dorcé, who has summoned Mr. Muscadin to Port-au-Prince, is a former jailbird who was caught in a case protecting drug dealers in 1997 when he was the lead judge in Miragoâne, in charge of Aquin, further south from Fond des Nègres. After all those years, Dorcé is showing his true colors, willing to punish the prosecutor while still protecting the gang leader, even beyond the grave.

In the context of JKL's recommendations, Haiti's leaders are wrongly attacking the problem. They pretend not to understand that Haiti is in a situation of de facto suspension of the constitution, absent of a legitimate government that has fostered bad governance.

While recognizing the validity of Fondasyon Je Klere's demands to prevent the "formalization" of reprisals, unilaterally and outside of the law, one must also take into account the security situation in the country. Laws are created to crack down on offenders, but also to avoid the drift toward vigilantism, a tendency that lies dormant in most people. In the case of Jean Ernest Muscadin vs. *Zo Pwason*, one must admit that this is an unprecedented case of Haitian Justice, having to deal with the multiform of criminality imposed by the gangs on the citizens, while they enjoy impunity. Needless to say, the State must provide itself exceptional means to move forward. This is all the more evident, for based on the reactions of the citizens faced with the current situation, the overwhelming majority have embraced the cause of the Government Prosecutor of Miragoâne.

This attitude of the majority of Haitians, both in the country and in the Diaspora, is due to the fact that too many citizens have fallen victim of armed gangs. They feel as if they've been abandoned by the authorities, some of whom display their affinities with the gangs. Many believe they've found a "savior" in Mr. Muscadin. Faced with the indifference of the authorities, coupled with the inferiority of the Haitian National Police, lacking good equipment and ammunition in comparison to the criminals, the population feels at the mercy of the latter. In this case, out of necessity, we better brace ourselves for the emergence of other Jean Ernest Muscadins, necessity being the law. Already this idea is taking shape, as another potential dismantler of the armed gangs is identified in the person of the Government Prosecutorr of Les Cayes, in South Haiti. He's Ronald Richemond, a poster of whom is making the rounds on social media, with the short message: ***"With Ronald Richemond, Les Cayes will not change into Martissant."***

Obviously, the de facto team at the head of the country, deprived of competence and without any administrative program, could swallow hook and sinker the recommendations of FJK, without the slightest modification. That would be attacking the problem wrongly. Unquestionably, the solution to the crisis raised by the Muscadin-*Zo Pwason* case necessarily involves the total elimination of the armed gangs. It is imperative that the security situation of the country be returned to its original condition, as established by the Constitution which prescribes the contours of action of a Government Prosecutor. Obviously, due to the reactions of the majority of Haitians, the authorities must move quickly to solve the problem of insecurity created by the bandits.

The country faces a great danger that no one wants to see, that is not being addressed, that some even pretend not to see, though it's growing. That is a general uprising. With other Government Prosecutors willing to emulate Jean Ernest Muscadin, with police officers willing to rally behind their leadership, and the majority of the Haitian people demanding the elimination of the armed gangs, Ariel Henry and his collaborators are running the risk of being overwhelmed.

The Muscadin phenomenon, potentially destined to be repeated in the different jurisdictions of the country, calls for decisive action by the current government, which may not be up to the task. Hopefully, the women and men occupying posts of decision in the administration will not keep silent. For, the hour is grave. If Jovenel Moïse was able to survive the ***"country lock"*** mobilization of 2018, the situation has changed now, and there is no reason to believe that de facto Prime Minister Ariel Henry and his team can emerge unscathed from a general uprising against insecurity!

Journal 8 - 15 juin 2022.qxp_HO 6/8/22 4:34 AM Page 12

Journal 8 - 15 juin 2022.qxp_HO 6/8/22 4:34 AM Page 13

OBITUARY

Rose Wilna Philoxy died at 98

Brooklyn, N.Y.- Rose Wilna Philoxy, aged 98, passed away May 28, 2021, after a prolonged illness. Born in St. Louis du Nord Haiti, July 18, 1924, she was the daughter of the late Nathan Gayot and Marie Etienette Lormelia Lhomme.

Rose Wilna grew up in Haiti and spent part of her adult life in Port-au-Prince, where she met her late husband Servius Philoxy. In 1968, she moved to Montreal, Canada for a short stay and eventually established her residence in Brooklyn, New York, where she died.

The Matriarch of our family has earned her much deserved wings and left a void in our hearts that can hardly be filled. However, she left her footprints of love, kindness, thoughtfulness, caring, generosity, and loyalty for each of us, indeed an exemplary life! As far as she was concerned, her primary reason for existence was to bring comfort to others, even at her own expense. Oftentimes, she gave refuge to those in need of shelter, sacrificed her home and the contents thereof without a second thought or regret.

Her passions included watching soap operas and listening to her favorite artists, the French Tino Rossi, and the Haitian Gérard Dupervil.

She was an industrious and courageous woman, who worked tirelessly at many jobs. But her best job titles were Wife, Mother, Confidant, Mother-in-Law, Grand-Mother, Great-Grand-Mother, Sister, Aunt, and Model Citizen.

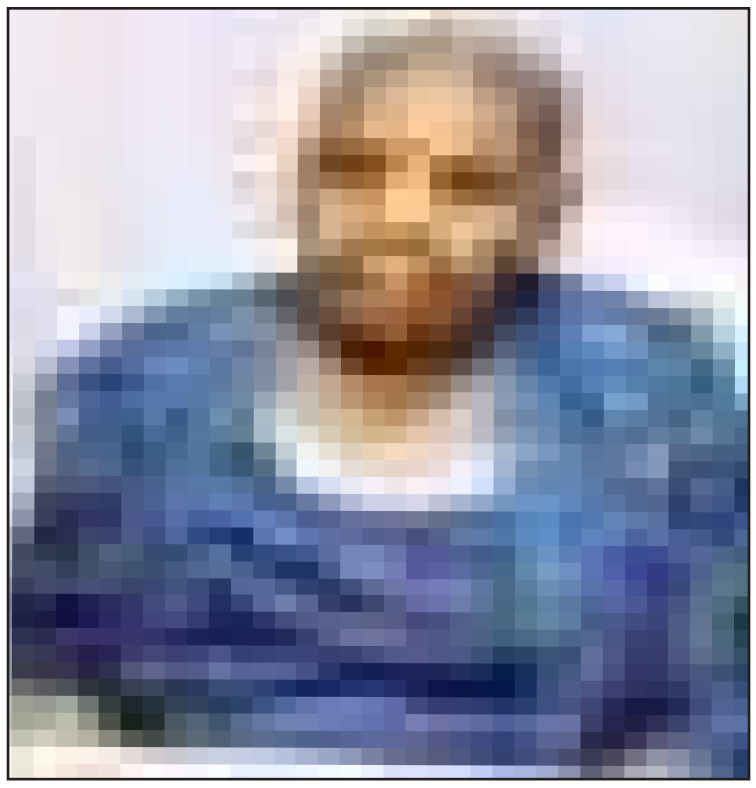

RoseWilna Pjo;pxy.

She is survived by her sons Tannis, Joseph Hugues, Erick, Albert Gary and her daughter Dominique; her brothers and sister Alfred Ford, Emmanuel Ford, and Orphelia Jeudy; her cousin Gislaine Oméus, adopted son Marc Paul, sister-in-law Edmé Ford, sons and daughters-in-law Thérèse, Juliette, Sanjean, Marie Claude, Arthur, Prophète, Rudy, Milo, Gina, and Martine, as well as by numerous nieces and nephews: Jean Robert Ford, Amery Jean, Robert Jean, Guy Jean, Marthe Ford, Lydia Ford, Peter Ford, Sandra Jean, Pierre Nola Jean, Gilson Jean, Erick Jean, Stéphane Jean, Eyroll Jean, Willem Jeudy, Néhémy Jeudy, Myriam Ford, Richard et Dora Ford, Claude Ford, Kétia Ford, Ernst Ford, Jocelin Ford, Magalie Ford, Reginald Ford, Dr. Dominique Ford, Monica Ford, Géraldine Ford, Dr. Rostane Ford Jr., Alison Ford, Gregory Ford, Nirva Vernet, Hérard Vernet; and also these few of her grand-children: Lee Alan, Tannis Jr., Andrina, Tannia, Ericka, Aamel Philoxy Martin; great grandchildren, Lee Alan Jr., TJ, Kamar, Leeyah, Leonard, Sophia, Mekai and Hakeem.

Rose Wilna was preceded in death by her parents, husband, son Serge, sister Marcelle Jean, brothers Bishop François Gayot, Gilbert Gayot, Marie Gayot, Jean Baptiste Ford, Jean Ford, George Ford, and Hilaire Rostane Ford.

Relatives and friends are invited to the celebration of Rose Wilna's life at **Andrew Torregrossa & Sons Inc.,** 2265 Flatbush Ave, Brooklyn, N.Y, 11234, this Saturday, June 11, from 8:00 to 9:00 a.m., followed by a funeral service at 9:30 at St. Thomas Aquinas Church, 1550 Hendrickson Street, in Brooklyn, zip code11234.

Interment will be at Cypress Hills Cemetery, 833 Jamaica Avenue, in Brooklyn, zip code 11208

Following all all the funeral ceremonies, from 12 noon till 4:00 p.m., a repast will be served at the Kaché Restaurant & Lounge, 2192 Flatbush Ave., Brooklyn, N.Y., 11234.

May she rest in peace.

Joseph Hugues Philoxy, son

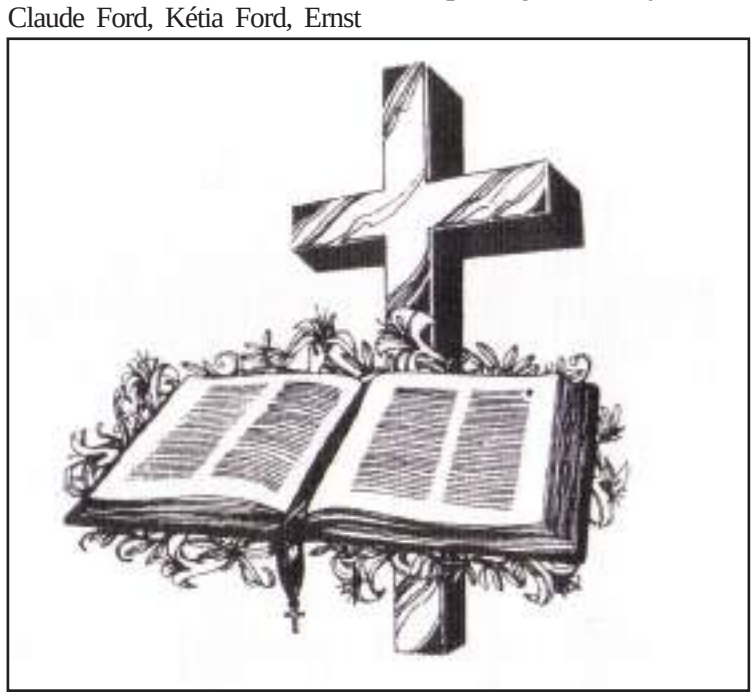

DE BROSSE & STUDLEY, LLP

Richard A. De Brosse

Attorney at Law

ACCIDENTS * REAL ESTATE MALPRACTICE

182-38 Hillside Avenue **(Suite 103)**

Jamaica Estate, N.Y. 11432

Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187

rdebrosse@QueensLegalPlaza.com

Journal 8 - 15 juin 2022.qxp_HO 6/8/22 4:34 AM Page 14

NOUVELLES BRÈVES ET COMMENTAIRES

L'actualité en vrac

Suite de la page 3

s, même des membres de la famille du futur tyran, avaient essayé, sans succès, de le faire réagir de façon à mettre fin aux attaques contre le Capitole, le 6 janvier 2021. Il était inamovible.

En tout cas, à partir de 8 heures demain soir, jeudi 9 juin, soyez installés devant votre téléviseur synchronisé sur votre chaîne favorite, *Fox* exceptée, pour suivre les détails du coup d'État raté du 6 janvier 2021 dans cette République étoilée qui se veut à l'avant-garde de la démocratie.

Outre la session télévisée du 9 juin, le « Comité 6 janvier » a planifié une autre séance pour le lundi, 13 juin. Soyez au rendez-vous.

Certainement, les révélations auxquelles on s'attend, ainsi que le dossier des armes mortelles qui ont endeuillé beaucoup de familles auront des répercussions sur les élections mi-mandat, qui auront lieu prochainement, au mois de novembre.

***La communauté haïtienne en France a eu gain de cause contre le « Bandit légal »**

On avait posé la question dans notre dernière rubrique, la semaine écoulée, savoir si Michel/Michael Joseph Martelly « *aura la chance d'exorciser le mal et performer, tel que prévu, le vendredi 10 juin, à ce concert, à Sarcelles, en banlieue de Paris ?* »

Mauvaise nouvelle pour « Sweet Micky ». La mairie de Sarcelles, a annulé, le lundi 6 juin, le concert de ce vendredi que devait animer ce vil personnage qui, outre ses dévergondages, est accusé de vol de deniers publics, lors de son passage au pouvoir.

Cela doit être un choc pour celui qui se croyait si choyé, qu'il a l'habitude de renvoyer les contestataires, utilisant la fameuse phrase en créole devenue sa marque de fabrique : « *Sa k pa kontan, anbake !* » (*Que ceux qui ne sont pas contents foutent le camp*).

Lorsqu'il a été empêché d'animer son concert, à Miami, deux semaines plus tôt, d'ordre de la mairie de cette ville, il avait démontré qu'il pouvait offrir un spectacle en organisant, la même soirée, un concert privé à Hollywood, à quelques kilomètres de Miami. Pourra-t-il récidiver en ce sens en France ? On attend les rapports d'ici la fin de semaine.

En tout cas, l'homme qui s'est autoproclamé « *Bandit légal* » est perçu comme tel, soit à Montréal, à New York, à Santo Domingo, à Miami, et maintenant à Sarcelles, France. Alors, il est relégué aux petites boîtes de nuit, ici et là, mais la société, en général, ne veut plus entendre parler de lui. Qui sait s'il n'éblouira pas ces fanatiques au sein des organisations de gangs qu'il avait formées, de concert avec son homme Laurent Lamothe, dans un concert à Martissant ? Toutefois, il lui est conseillé de s'éloigner du Grand Sud, même Les Cayes où il avait réussi un coup spectaculaire, en 2011. Et l'on entend dire : « *N ap tann ni nan Kafou Tenten !* » Strictement pour les initiés!

Pierre Quiroule II
8 juin 2022
c/o *raljo31@yahoo.com*

460 Peninsula Blvd.
Hempstead, New York 11550

516-489-5925

CLOSED ON MONDAYS

Tues-Wed-Thurs 10:00 am-9:00 pm
Friday 10:00 am - 10:00 pm
Saturday 10:00 am - 10:00 pm
Sunday 10:00 am - 5:00 pm

Journal 8 - 15 juin 2022.qxp_HO 6/8/22 4:34 AM Page 15

How to Get Rid of Your Stuff

Recycling and proper disposal of harmful products is the law, and helps keep NYC clean, safe, and healthy!

Use our search tool at **nyc.gov/HowToGetRidOf** for help!

Stay informed!

Scan this code with your phone or visit **nyc.gov/dsnynews** to receive service and program updates by email.

nyc.gov/sanitation | call 311

NYCsanitation • NYCzerowaste

NEW YORK CITY DEPARTMENT OF SANITATION

sanitation

HTGAD-0522: HTGRO AD 10.25X13.75 HO 0522

Journal 8 - 15 juin 2022.qxp_HO 6/8/22 4:34 AM Page 16

Sports

Le communique de la honte du Comite de normalisation

Le Comité de normalisation a signé son arrêt de mort en annonçant que la Sélection haïtienne des moins de vingt ans masculine ne participera pas au tournoi U-20 de la Concacaf, qui se déroulera au Honduras, du 18 juin au 3 juillet prochain. Une compétition de la plus haute importance, qui servira de qualification pour le Mondial Indonésie 2023 de cette catégorie, également de qualification pour les Jeux olympiques 2024.

En effet, le communiqué rendu public par l'instance dirigeante du football haïtien, dans lequel elle ne donne aucune explication sur les motifs qui l'ont obligée à prendre une décision aussi irresponsable, lourde de conséquences pour le football haïtien, déjà en lambeaux, est un signe avant-coureur de la volonté des membres du Comité de normalisation d'anéantir le football des jeunes, mais aussi d'envenimer la crise dont ils sont les premiers bénéficiaires. C'est également une décision qui prouve, une nouvelle fois, la mauvaise foi, l'incompétence et l'incapacité des membres de l'administration de la Fédération haïtienne de football (FHF) de continuer à prendre des décisions pour le sport roi.

Voici la teneur du de son annonce : « *La Fédération Haïtienne de Football informe la grande famille du football et le public en général qu'elle se trouve dans l'obligation de décliner la participation d'Haïti aux éliminatoires de la CONCACACF comptant pour la Coupe du Monde des U20 Masculin pour des raisons indépendantes de sa volonté* ». C'est en ces termes que le Comité de normalisation a jeté en pâture tous les efforts des joueurs, entraîneurs et de tous ceux qui ont contribué à mettre le football des jeunes tout en haut de la pyramide caribéenne.

Depuis plusieurs années, par rapports à ses résultats, au niveau de la Caraïbe, les sélections de jeunes sont qualifiées directement pour les phases finales des compétitions de la CONCACAF, ce qui donne le temps nécessaire à la FHF de peaufiner les préparations de ses équipes sur une longue période. Chaque année, la Fédération haïtienne connaît les compétitions auxquelles vont participer ses équipes. Elle attend seulement les tirages au sort pour identifier les adversaires et les périodes retenues pour le déroulement des compétitions. La CONCACAF ne laisse aucune place pour l'improvisation et la spéculation; et la Fédération haïtienne de football, de son côté, a toujours mis tout en œuvre pour qu'Haïti fasse bonne figure dans les compétitions. Les équipes haïtiennes ne se contentaient plus de faire acte de présence, mais s'assuraient d'être parmi les meilleures. Le communiqué sur le retrait d'Haïti de la compétition U-20 de la CONCACAF, pour le mois de juin, est la preuve que le football haïtien a laissé la route du progrès pour emprunter la voie de sa destruction.

Définitivement, c'est le comble avec les membres du Comité de normalisation ne cessant de conduire le football haïtien vers sa perte. Incapable de répondre aux besoins des joueurs et joueuses de ce sport national, qu'ils ont mis au chômage, pour la plupart, qu'ils ont forcés à fuir le pays, les dirigeants de la FHF, par sa dernière décision, ont offert la possibilité à la CONCACAF de sanctionner le football haïtien, qui est déjà sous sanction de la FIFA. Certes, la FIFA a sanctionné le football haïtien quand il a décidé, de façon unilatérale, de rendre caduc le Comité exécutif, légalement élu de la FHF, pour le remplacer par un Comité de normalisation privé de la capacité de mener à bien le football haïtien. Ils sont incapables de prendre de la hauteur pour rallier, autour des objectifs communs, les dirigeants de club du pays ; ils n'ont aucun sens de responsabilité vis-à-vis des jeunes Grenadiers et Grenadières ; ils n'ont pas le leadership nécessaire pour fixer les responsabilités des joueurs et entraîneurs. Pire encore, ils humilient la grande famille du football et le pays tout entier en prenant cette décision attentatoire à l'avenir de notre sport roi.

Des dirigeants responsables et respectueux ne fuient en aucune façon leurs responsabilités. Des dirigeants à la hauteur de la tâche, affrontent la réalité et font de leur mieux pour apporter des solutions appropriées aux problèmes. En insérant « *indépendamment de leur volonté* » dans la note, le Comité de normalisation a rendu les armes. Implicitement, il dit clairement qu'il n'est plus en mesure de diriger le football haïtien, qu'il est dépassé par la nature et la grandeur du sport roi, en Haïti. Déjà, incapable d'accomplir la mission qui leur a été confiée par la FIFA, les membres de cette structure ne sont pas en mesure de faire une radiographie du football, un diagnostic réel, des recherches empiriques, qui pourraient leur permettre de comprendre les réalités des clubs, des dirigeants qui sont des acteurs majeurs du milieu. Ils croient avoir une carte blanche pour agir comme bon leur semble, être redevables uniquement devant la FIFA. C'est pourquoi ils ignorent les correspondances qui leur sont adressées, et ne font aucun cas des notions de transparence, de reddition de compte et de présentation de budget. Depuis tantôt deux ans, ils ne donnent aucun rapport sur l'argent qu'ils dépensent, ils ne présentent pas de budget de fonctionnement, agissant dans l'opacité totale. « *Indépendamment de leur volonté* », voilà une autre façon de dire qu'ils n'ont de compte à rendre à personne. Ils auraient pu logiquement dire : « *il est décidé que* » ou bien : « *Nous, les membres du Comité de normalisation, avons décidé* ». Parce qu'au regard de leurs agissements, il est évident qu'ils disposent d'un pouvoir sans borne leur permettant d'agir au détriment le football haïtien.

S'il y a encore des Haïtiens dignes de ce nom, passionnés de football, défenseurs de leur souveraineté et attachés à notre autonomie, les membres du Comité de normalisation devraient payer le prix fort de leur incompétence. Les dirigeants de club doivent agir fermement pour forcer le Comité à leur accorder toute l'importance qu'ils méritent et à les impliquer dans les décisions majeures. Ils doivent utiliser d'autres stratégies pour forcer la FIFA à les prendre au sérieux, pour qu'enfin elle arrête d'intervenir dans le football à leur détriment. Au bout du compte, ils doivent forcer l'État, à travers le ministère des Sports, à envoyer des mises en gardes au Comité de normalisation contre toutes décisions susceptibles de faire passer le pays pour la risée du monde.

R.S.